**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 76 (1949)

Heft: 7

Artikel: L'escient

Autor: M.M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-226918

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C'est là, à mon avis, qu'une loi serait la bienvenue. Non pour dire qu'il n'est besoin que d'un candidat par siège, (car à ce moment, on ne ferait plus de votations, et on y perdrait trop), mais pour prescrire l'attitude des élus et des autres.

Pour être franc, je dirai que je ne vois pas très bien ce qu'on pourrait édicter; d'ailleurs ce n'est pas mon travail, on a des gens pour ça.

Mais je pense qu'on pourrait, à la rigueur, je dis bien à la rigueur, stipuler un échange de télégramme, par exemple. Ne me croyez pas admirateur de l'étranger, comme une jeune fille: vous me connaîtriez mal.

Cependant, je n'ai pu m'empêcher de complimenter (oh! en moi-même, bien sûr), ce monsieur au nom qui s'écrit tout à fait autrement qu'il se prononce, qui était aussi candidat, car il n'y a pas que chez nous que cela arrive, mais qui était monté dans le mauvais bateau et qui fut coulé.

Et savez-vous ce que ce monsieur a fait? Il a envoyé un télégramme de félicitations à l'autre! Vous ne trouvez pas que c'est joli. Oh! je sais, vous allez me répondre que, dans ce cas-là, il s'agissait d'une crouille élection sans importance, que là-bas, les candidats ne se prennent pas autant au sérieux que chez nous. Peut-être, après tout, avez-vous raison...

Abandonnons donc mon projet de loi.

Pierre Nosson.

## L'escient

Le dictionnaire de l'Académie (que les bons Vaudois lui pardonnent !) déclare que le mot escient n'est usité que dans un certain nombre de termes, comme : « A bon escient ! », « A votre escient ! » Si vous alliez raconter ça à une de nos vraies bonnes Vaudoises, elle vous dirait que « le dictionnaire n'a point d'escient ». Car, elles en ont, elles, de l'escient, et elles professent une pitié doublée de mépris pour ceux qui n'en ont pas.

L'escient, quel joli mot et comme il sonne clair aux oreilles vaudoises! Il fleure la bonne terre et le pain de ménage, il évoque la vie saine des champs, il est de chez nous et tellement de chez nous que le dictionnaire de l'Académie n'en a pas voulu.

L'escient ne passe pas la frontière. Quand vous vous expatriez, le douanier, homme méfiant par tempérament et par nécessité, vous demande « si vous n'avez rien à déclarer » et un gendarme examine votre passeport. Personne ne s'informe si vous avez ou non de l'escient. L'escient est une denrée du pays, une chose de chez nous et qu'on ne trouve pas ailleurs.

Ce que c'est, exactement? C'est difficile à dire. Il y a des mots qui ne supportent pas une définition. L'escient? On en a ou on n'en a pas, et puis c'est tout.

On doit pardonner beaucoup aux enfants parce qu'ils n'ont pas encore d'escient. On ne laisse pas ses gosses se marier avant qu'ils aient pris de l'escient.

Car l'escient a une qualité essentielle : il ne se perd pas. Il vient quelquefois très tard, comme les dents de sagesse (ou comme la sagesse tout court!) ou bien il ne vient jamais, mais, quand il est enfin là, c'est pour la toute.

L'escient est comme ce taillé qu'on confectionne à la campagne : il ne paie pas de mine, mais il y a tout ce qu'il faut dedans.

L'escient n'a jamais enrichi ni auréolé personne. Les gens d'escient ne seront sans doute jamais décorés, mais ils garderont jusqu'au tombeau, et même Au-delà, l'estime des bons Vaudois. Et ce n'est pas peu dire!

M. M.